

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PUBLIQUE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 09 SEPTEMBRE 2019**

Absente :

Isabelle Mollon donne procuration à Maryline Verne.

1. APPROBATION DU PV DU 08 JUILLET 2019

Le compte rendu de ce Conseil est approuvé à l'unanimité.

2. CHOIX D'UNE ENTREPRISE POUR LE DESAMIANTAGE A LA CANTINE

Le Conseil donne son accord à l'unanimité pour choisir l'entreprise Poilane, moins disante, pour un montant de 14 400 € HT ; 3 entreprises ayant été contactées pour ce type de travaux.

Les membres du Conseil Municipal approuvent cette délibération à l'unanimité.

3. CONVENTION AVEC LOIRE HABITAT

Monsieur le Maire propose de signer une convention avec Loire Habitat pour l'entretien des espaces verts des logements du Presbytère et des pavillons rue des jardins par les agents communaux et une autre pour avoir un droit de passage dans l'immeuble du Presbytère.

Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

4. SIGNATURE D'UN BAIL POUR ACCUEILLIR LES JEUNES DU SERVICE VOLONTAIRE EUROPEEN A COMPTER DU 1^{ER} OCTOBRE 2019

Le Conseil donne son accord à l'unanimité pour signer ce bail d'un montant de 340 € (charges comprises) pour une durée de 10 mois. Ce logement est situé au dessus de la mairie, il accueillera une Allemande et une Autrichienne.

Les membres du Conseil Municipal approuvent cette délibération à l'unanimité.

5. APPROBATION DE LA CHARTE D'UTILISATION D'INTERNET DANS LE CADRE DU SERVICE VOLONTAIRE EUROPEEN

Monsieur le Maire propose de renouveler la charte mise en place l'année dernière.

Les membres du Conseil Municipal approuvent cette délibération à l'unanimité.

6. APPROBATION DE LA CHARTE D'UTILISATION D'UN VEHICULE COMMUNAL DANS LE CADRE DU SERVICE VOLONTAIRE EUROPEEN

Monsieur le Maire propose de renouveler la charte mise en place l'année dernière.

Les membres du Conseil Municipal approuvent cette délibération à l'unanimité.

7. REPRISE DU PRET CONTRACTE POUR LA CRECHE PAR LA CC FOREZ EST AU 1^{ER} JANVIER 2019

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante de valider le solde de l'emprunt réalisé pour la construction de la crèche à la Communauté de Communes Forez-Est à compter du 01/01/2020 (date de prise de compétence de la petite enfance). Le montant restant dû au 1^{er} janvier 2019 est de 69 695.62 €. Le protocole de transfert total est validé. En conséquence, les écritures comptables seront modifiées.

Les membres du Conseil Municipal approuvent cette délibération à l'unanimité.

8. CLOTURE DU BUDGET CRECHE AU 31 DECEMBRE 2018

La compétence petite enfance a été transférée à la CC Forez Est au 31 décembre 2018 en conséquence ce budget est définitivement clôturé à cette date.

Les membres du Conseil Municipal approuvent cette délibération à l'unanimité.

9. ASSURANCE DU PERSONNEL

Ce point sera vu à la prochaine séance publique du conseil municipal.

10. SUBVENTION AU COMITE DES FETES

Le Conseil alloue une subvention de 1000 € au Comité des fêtes pour le feu d'artifice de la fête patronale.

Les membres du Conseil Municipal approuvent cette délibération à l'unanimité.

11. PROCES VERBAL DE RETOUR DE TRANSFERT DE PROPRIETE DES BIENS ET DROITS A CARACTERE MOBILIER ET IMMOBILIER RELATIFS A LA COMPETENCE VOIRIE

Au 1^{er} janvier 2018, la compétence voirie a été transférée de la CC Forez Est à la commune de St Marcel. De ce fait, les voiries seront ré-intégrées dans l'inventaire des biens communaux.

Les membres du Conseil Municipal approuvent cette délibération à l'unanimité.

12. VŒU RELATIF AUX PRINCIPES ET VALEURS DEVANT GUIDER LES EVOLUTIONS DU SYSTEME DE SANTE

Le Conseil approuve à l'unanimité le vœu émis par l'Association des Maires de France pour que la réforme du système de santé prenne en compte les enjeux préconisés par cette association.

Les membres du Conseil Municipal approuvent ce vœu à l'unanimité.

13. INFORMATION SUR LE DOSSIER DU LOTISSEMENT

Monsieur le Maire et Chantal Pontdevy-Magaud expliquent qu'il sera procédé à un réaménagement des parcelles en recourant à un bureau d'études et en concertation avec les services de l'Etat et de la Préfecture. Un projet sera soumis prochainement aux élus.

Hervé Grosbellel pense que l'accessibilité actuelle pose problème.

Bernard Bissuel souhaite que les membres de la commission mise en place en début de mandat soit associés à cette démarche.

15. QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'un habitant de Félines fait état d'un problème de sécurité routière dans ce hameau.

Transports scolaires :

- un problème s'est posé concernant le retour des lycées scolarisés à Feurs mais il est en passe d'être réglé,
- demande de création d'un arrêt de bus au lieu-dit « Les Bonnets » : une seule collégienne féline concernée mais une solution pourrait être envisagée avec un regroupement avec des élèves de Neulise ; Monsieur le Maire a relancé le Département à ce sujet.

Une réunion pour la gestion du taillage des haies est prévue le 17 septembre à 14 heures avec Guy Berchoux, Jean-François Mathelin, Bernard Bissuel et Monsieur le Maire.

La responsable des Architectes des bâtiments de France doit être prochainement remplacée.

Les cuves de fuel de la Poste et de l'ancien foyer ont été enlevées.

Les rencontres de St Marcel ont lieu le 11 octobre au château avec pour thème « Les villages, creusets du lien social ».

Invitations :

- Mairie de Néronde le 05/10/2019 pour l'inauguration d'une aire de jeux aux Chassagnes,
- Foyer Roche Félines le 14/09/2019 : fête du foyer.

Le groupe Vinci sollicite la commune afin d'obtenir des éléments démographiques dans la perspective de la construction de l'aire de covoiturage

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

Jean-Guy Farge a assisté le 9 juillet à une réunion organisée par la Direction générale des finances publiques pour expliquer la restructuration des centres des impôts dans la Loire.

20 emplois ont été supprimés. Il y aura des permanences dans 24 communes de la Loire.

Bernard Bissuel fait part de l'assemblée générale des Pas Pressés qui aura lieu le 28 septembre 2019 et remet une invitation aux membres du conseil municipal.

Le tracteur du Syndicat du barrage de Villerest est indisponible jusqu'à fin septembre. Les Pas Pressés interviendront pour faucher les herbes sur une partie des chemins balisés.

Il y a une réunion Natura 2000 à St Priest la Roche le 27 septembre 2019, étant indisponible, il demande à être remplacé.

La réunion avec les présidents d'association aura lieu le 16 octobre à 19 heures.

Il a assisté, avec Jean François Mathelin à la réunion sur les rencontres de Saint Marcel au château.

Les racines d'un arbre endommagent le chemin au bas du Monternaud, voir ce qu'il est possible de faire.

Jean-François Mathelin précise que la réunion pour la fibre aura lieu avant la fin de l'année.

Les restrictions d'eau sont toujours d'actualité. Neulise et Croizet sont en interconnexion.

La première réunion du Téléthon aura lieu le 19 septembre 2019 à 20 heures.

Hervé Grosbellet a eu connaissance du démantèlement de la base de vie de la 2X2 voies à Biesse.

Il y a une voiture ventouse à la Moissonnière.

La prochaine réunion pour les brèves est prévue le 8 novembre 2019.

Le groupe de théâtre s'est produit à 2 reprises.

Chantal Gondras évoque le repas 2019 du CCAS et précise que les vœux de la municipalité auront lieu le 12 janvier 2020.

Nathalie Crionnet souhaite que 3 pièces soient attribuées au fonctionnement de la bibliothèque à l'ancien foyer la Roche ; des travaux auront lieu prochainement.

Il y a une flaque d'eau sur le pont enjambant l'autoroute vers Félines.

Maryline Verne informe le Conseil que le Conseil Municipal des enfants a reçu 2 associations « Les amis des enfants du monde » et « Le père Noël du lundi » le 7 septembre pour l'organisation de la collecte de jouets prévue le 19 octobre de 10 heures à 16 heures.

La rentrée des classes pour 68 élèves s'est bien déroulée.

Elle a rencontré les agents intervenant à l'école.

Guy Berchoux informe le Conseil que les travaux du foyer continuent.

Sur le chemin de Biesse, un fossé sera réalisé avant les travaux d'enrobés.

Chantal Pontdevy-Magaud, Bernard Bissuel et Jean François Mathelin commanderont les quelques numéros et plaques manquants pour le numérotage des voies.

Elle doit assister à des commissions de sécurité pour l'église et le château.

Les travaux au cimetière ont débuté le 26 août.

La prochaine réunion de conseil aura lieu le 15 octobre 2019 à 20 heures.

**Le Maire,
Frédéric LAFOUGÈRE**

